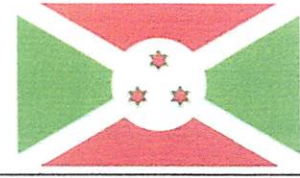




**Permanent Mission of Burundi to the United Nations**

336 East 45th Street, 12th Floor, New York N.Y 10017  
Tel: +1 (212) 499-0001 || +1(212) 499 -0002 || Fax +1 (212) 499-0006  
E-mail: [ambabunewyork@yahoo.fr](mailto:ambabunewyork@yahoo.fr)  
Website: <http://www.burundimission.org>



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI A LA 70<sup>ème</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES.**

**NEW YORK, le 01 octobre 2015.**

**1. Excellence Monsieur Mogens Lykketoft, Président de la 70<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies,**

**Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

**Excellence Monsieur Ban Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies,**

**Distingués délégués,**

**Mesdames, Messieurs,**

2. Nous voudrions d'abord rendre grâce à Dieu Tout Puissant qui nous a guidés tout au long de notre voyage, et qui continue d'être à nos côtés durant notre séjour à New York.

Permettez-nous de vous présenter les salutations fraternelles du peuple burundais et de Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi, qui nous a chargés de le représenter dans ces Assises.

**Monsieur le Président,**

Nous saisissons cette opportunité pour vous adresser nos vives félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la 70<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et de vous assurer tout le soutien de notre pays à l'accomplissement de votre noble mission.

Nous voudrions également féliciter Monsieur Sam Kahamba Kutesa, qui a présidé avec brio la 69<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale de notre Organisation.

Nos remerciements s'adressent spécialement à Monsieur Ban Ki-Moon, Secrétaire Général de l'ONU, pour les efforts louables qu'il ne cesse de déployer, pour que notre organisation commune atteigne davantage les objectifs et les idéaux que les Etats membres se sont fixés.

**3. Monsieur le Président,**

**Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Nous voudrions saluer la pertinence du thème choisi pour cette session du 70<sup>ème</sup> anniversaire de notre institution : «Une ONU forte pour un monde meilleur».

Nous vous assurons du soutien ferme de la République du Burundi dans la réalisation des trois priorités qui guideront votre action au cours de votre mandat et qui sont: l'engagement en faveur de l'action, une intensification des efforts de l'ONU, pour cimenter la paix et la sécurité internationales, et la réalisation d'avancées significatives en matière de droits humains.

#### **4. Monsieur le Président,**

##### **Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Comme d'aucuns le savent, le Burundi vient de traverser des moments qui ont suscité quelques interrogations parmi vous. Permettez-moi d'y revenir brièvement: le Burundi vient de terminer le processus électoral comme prévu par la Constitution de 2005 qui n'a connu aucune modification jusqu'à ce jour, contrairement à ce que certains veulent le faire croire. Le processus a été une grande réussite malgré les contestations violentes qui se sont vite transformées en un mouvement insurrectionnel dans quelques quartiers de la capitale Bujumbura.

Les élections se sont bien déroulés au Burundi, mais pendant leur préparation, au cours de leur déroulement et après, des actes de sabotages se sont manifestés, et le pays est devenu victime des machinations de certains politiciens dont le plan était simplement la déstabilisation des Institutions. Des enfants ont été utilisés comme soldats et boucliers humains, à qui l'on a distribué drogues, armes et explosifs afin de les amener à commettre des actes de vandalisme, des tueries et autres actes illustrant le terrorisme sur les places publiques. Nul n'ignore que l'utilisation des enfants à des fins militaires est un crime contre l'humanité.

Nous déplorons que tout cela se soit passé avec le soutien de certains pays, pour torpiller les efforts du gouvernement dans le rétablissement de la stabilité de notre pays.

Nous nous réjouissons de l'appui des Nations Unies apporté au processus électoral à travers la MENUB, dont les observateurs étaient déployés dans une bonne partie du pays.

Les décisions des cours constitutionnelles du Burundi et de la Communauté Est Africaine, confirmant la légalité de la candidature de Pierre NKURUNZIZA n'ont pas suffi pour arrêter le mouvement insurrectionnel initié par l'opposition et la société civile, ce qui a prouvé une fois de plus leur agenda caché de déstabilisation du pays. Et pourtant, tout le monde le sait, l'interprétation des lois internes d'un pays, dont la Constitution, relève de ses instances judiciaires. Cela constitue par ailleurs le reflet de la souveraineté de tout pays indépendant.

Nous estimons que les Peuples de ce monde doivent être respectés dans leurs choix. Le Peuple burundais tout en restant réceptif aux conseils des amis, mérite le respect dans les choix qu'il vient d'effectuer au cours des récentes élections. Il ne demande pas plus.

Les instigateurs du mouvement insurrectionnel déjà évoqués étaient cautionnés par certains partis politiques sans assise populaire et qui par conséquent savaient à l'avance qu'ils allaient perdre les élections. Décidés donc de contourner la voie des urnes, ces partis politiques ne souhaitaient que des arrangements transitoires à l'image des négociations d'Arusha pour accéder au pouvoir.

Leur objectif était de semer le trouble pour justifier l'impossibilité d'organiser le processus électoral. Quelques media étaient malheureusement de leur côté. Pour amplifier leur action; certaines organisations non-gouvernementales les soutenaient financièrement et moralement; au moment où quelques organisations de la société civile étaient parties prenantes.

Ce que l'on ignorait jusque-là, c'est que ce mouvement insurrectionnel était l'arbre qui cachait la forêt, à savoir le putsch manqué, qui était en préparation. Celui-ci était préparé de longue date par les mêmes acteurs, en collaboration avec certaines organisations de la société civile. La date du 13 mai 2015 restera

gravée dans les mémoires des Burundais: Incapables de s'emparer des institutions de souveraineté, les mutins utiliseront quelques media locaux et internationaux pour annoncer à la Nation et à la face du monde qu'ils avaient déjà le contrôle de la Radio-Télévision Nationale, que l'Aéroport International et toutes les frontières du pays étaient fermés, que la Constitution était suspendue; bref, il s'agissait d'une véritable guerre médiatique qui ne reflétait aucune réalité sur terrain.

Le Gouvernement du Burundi apprécie à sa juste valeur le soutien de la Communauté Internationale et les Organisations régionales, ainsi que les forces loyalistes qui ont rapidement condamné cette tentative de Putsch, et qui ont appelé au respect de l'ordre constitutionnel.

Après l'échec du coup d'Etat, certains détracteurs ont pris la fuite vers l'un des pays voisins qui les héberge et leur facilite les campagnes de déstabilisation du pays. Le Burundi reste vigilant et condamne cette attitude inamicale qui va à l'encontre de la Charte des Nations Unies et d'autres instruments pertinents des organisations internationales et régionales dont nous sommes membres.

**5. Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Face à ces difficultés consécutives au putsch manqué, le Sommet des Chefs d'Etat de la Communauté Est Africaine a recommandé que les élections soient reportées, afin de permettre à tous les partis et acteurs politiques d'y participer dans de bonnes conditions. Le Burundi s'est ajusté à cette décision afin de couper court à tout prétexte pour en contester les résultats.

Les élections communales, législatives et présidentielles ont été ainsi reportées à deux reprises, mais les prolongations ne pouvaient pas aller au-delà des délais constitutionnels. Il fallait éviter à tout prix de tomber dans un vide constitutionnel.

Pour marquer l'avancée démocratique du Burundi, notre pays a introduit avec succès l'usage du bulletin de vote unique et le regroupement de plusieurs scrutins. Ainsi, après ce marathon électoral, des consultations entre les différentes forces politiques du pays ont permis de mettre en place les bureaux des deux chambres du Parlement, avec la participation du Leader historique de l'opposition, Monsieur Agathon RWASA, Président de la Coalition AMIZERO y'Abarundi. Suite au dialogue interne, le nouveau Gouvernement a été nommé le 24 août 2015 et comprend 20 ministres dont cinq issus de l'opposition, et tout cela dans le strict respect de l'Accord d'Arusha et des équilibres constitutionnels.

**6. Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Après la page des élections, le Gouvernement du Burundi vient d'ouvrir une autre phase politique, celle du dialogue, un dialogue qui se veut inclusif, sincère et ouvert à toutes les thématiques.

Cette nouvelle page est déjà matérialisée par la mise en place de la Commission Nationale de Dialogue Interburundais (CNDI) à travers le décret présidentiel du 23 septembre 2015. Sa mission principale est de conduire le processus de dialogue interburundais aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, sur les thématiques en rapport notamment avec les questions sociale, politique, de consolidation de la paix, de la sécurité, du développement économique, des Accords d'Arusha, la Constitution, l'Accord global de cessez-le-feu, la Charte de l'Unité Nationale, etc. A partir des grandes conclusions des débats qui seront menés, la Commission formulera des recommandations à l'endroit du Gouvernement, des partis politiques, de la société civile et des confessions religieuses en vue de se convenir sur les modifications à apporter aux textes fondamentaux pour l'intérêt général de tous les Burundais.

Concernant sa composition, la Commission sera constituée par 15 membres de nationalité burundaise nommés par décret dans le respect des équilibres constitutionnels. Nous profitons de cette occasion pour solliciter encore une fois le soutien de ce processus par les partenaires du Burundi, en commençant par les Nations Unies qui, ces derniers temps, nous ont fortement demandé d'organiser un dialogue véritablement inclusif dans le pays.

Il sied de rappeler, que ce cadre de dialogue intervient quelques mois après l'installation de la Commission Vérité et Réconciliation dont la principale mission est de faire la lumière sur les crises qui ont marqué le Burundi depuis son Indépendance.

Toujours dans l'optique de réinstaurer un bon climat de paix et de sécurité dans tout le pays, le Président de la République vient de poser un autre geste de bonne volonté en signant un décret qui permet aux détenteurs illégaux d'armes de les remettre volontairement dans un délai d'un mois sans crainte d'être poursuivis par les instances judiciaires. Notons que cette décision est aussi l'une des réponses à la recommandation des Sommets des Chefs d'Etat de la Communauté Est Africaine et de l'Union Africaine sur le désarmement.

Concernant les libertés des medias devenues une préoccupation pour certains, nous tenons à vous informer que c'est une question qui nous tient aussi à cœur. Il importe cependant de ne pas mettre tous les medias dans le même sac. Sur une vingtaine de media privés opérationnels au Burundi, seules trois stations de radio et une radiotélévision font face à des investigations judiciaires sur leur rôle présumé dans le coup d'Etat manqué du 13 mai 2015, avant de décider de leur réouverture. Les autres medias, tant nationaux qu'internationaux, qui opèrent sur le territoire Burundais continuent d'émettre de manière permanente et sans difficultés. D'ailleurs, les medias occuperont une place de choix dans le dialogue interburundais qui va bientôt commencer.

S'agissant des personnes arrêtées au cours du mouvement insurrectionnel, ces dernières vont bénéficier d'une justice équitable, et auront le droit de défense. Il convient de souligner que les enfants mineurs enrôlés dans les violences de ce mouvement viennent de bénéficier d'une mesure de clémence. Seuls les responsables des infractions graves devront en répondre devant la justice.

## **7. Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Sur le chapitre socio-économique, le Burundi a fait des progrès significatifs ces dernières années. L'implication de la femme et de la fille dans la gestion du pays est aujourd'hui une réalité. En effet, la Constitution leur réserve un quota d'au moins 30 % dans les organes de prise de décision. Elles sont à 50% au Sénat, 36 % à l'Assemblée Nationale. Au Gouvernement, les femmes sont à la tête des ministères importants comme celui de la Santé, celui de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de la Justice, du Commerce et du Développement Communal.

En ce qui concerne les femmes et les conflits armés, des progrès ont été réalisés au niveau des recrutements dans les forces de défense et de sécurité, ce qui favorise leur participation effective aux missions de maintien de la paix.

Dans le domaine de l'éducation, la gratuité des frais de scolarité a permis à l'enseignement primaire de réaliser son ambition d'avoir le nombre de filles égal à celui de garçons. Cette politique introduite en 2005, par l'approche des travaux communautaires, a également associé les efforts de la population dans la

construction des infrastructures scolaires, et cela a permis d'atteindre en 2014 un taux de scolarisation de 96 % contre 59,5 % en 2005.

Au niveau du secteur de la santé, la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes en couche a réduit le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, de 119 décès pour 1.000 naissances en 2005 jusqu'à 94 décès pour 1.000 enfants en 2014; tandis que le taux de mortalité des enfants à la naissance a été réduit de 910 décès pour 100.000 naissances jusqu'à 740 décès pour 100.000 naissances la même période.

8. Au niveau des infrastructures de transports, les routes reliant toutes les provinces du pays sont actuellement asphaltées, à l'exception de celle d'une seule province pour laquelle les travaux sont en cours.

Parmi les réformes importantes opérées ces dernières années, il y a lieu de mentionner la canalisation de toutes les recettes à travers la mise en place de l'Office Burundais des Recettes (OBR), une réforme qui nous a conduit à une gouvernance fiscale fiable et harmonisée avec la Communauté Est Africaine.

En vertu des performances atteintes dans la réalisation des OMD, nous entrons avec confiance dans l'ère des Objectifs de Développement Durable (ODD). Nous sommes déterminés à mettre en œuvre, dans le court comme dans le long terme, toutes les politiques susceptibles de juguler la pauvreté dans notre pays.

**9. Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Au niveau régional, le Burundi continuera à travailler aux côtés d'autres pays pour mieux répondre aux objectifs sécuritaires définis dans les textes qui fondent la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs, la Communauté Est Africaine, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs ,et bien d'autres.

Sur le plan international, le Burundi a pris l'engagement de poursuivre l'œuvre de solidarité internationale entreprise, depuis près d'une décennie, de participer dans les opérations de maintien de la paix, partout où nous sommes sollicités.

C'est dans cette perspective que nous n'avons pas reculé devant l'invitation d'aider nos frères et sœurs de la Somalie à retrouver leur dignité, en envoyant nos troupes en Somalie à l'aube des opérations de l'Union Africaine, faisant du Burundi le 2<sup>ème</sup> grand contributeur de troupes dans ce pays. Nos braves hommes et femmes contribuent également avec brio dans les opérations de maintien de la Paix en République Centrafricaine, au Darfour au Soudan, en Côte d'Ivoire et en Haïti.

C'est avec un esprit de partenariat et de coopération mutuellement bénéfique que nous poursuivons nos engagements dans ces opérations de maintien de la Paix où nous sommes impliqués, mais aussi dans les

différents fora internationaux où le Burundi a un mot à dire pour construire un monde de plus en plus solidaire, et de plus en plus juste, un monde où les Etats se respectent dans leur égale souveraineté.

Le Burundi souhaite toutefois que les Nations Unies et les autres partenaires renforcent davantage l'appui aux pays contributeurs de troupes pour permettre une réponse rapide et efficace.

S'agissant de la lutte contre le terrorisme, le Burundi fait siennes toutes les stratégies visant l'éradication de cette grande menace, et réaffirme sa volonté de rester aux côtés de la Communauté Internationale dans ce combat commun. Nous soutenons la mise en œuvre intégrale de la résolution 1540 du Conseil de Sécurité, pour empêcher notamment que les acteurs non étatiques s'emparent des matières nucléaires biologiques, chimiques ou autres pour commettre des actes terroristes.

Concernant les changements climatiques, le Burundi est fermement engagé avec tous les autres partenaires internationaux, bilatéraux et multilatéraux, à relever le défi. Il est partisan d'un nouvel élan politique de nature à apporter une solution rapide aux problèmes liés aux changements climatiques. C'est pourquoi le Burundi attend beaucoup de la Conférence des Etats Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, prévue à Paris, en décembre 2015.

En ce qui concerne la question de la réforme du Conseil de Sécurité, notre pays s'inscrit dans la logique de la recherche d'une solution globale ayant un large consensus entre les Etats membres des Nations Unies, et qui favorise la préservation des intérêts communs de nos Etats et des intérêts durables de notre organisation. C'est la raison pour laquelle le Burundi souhaite que les décisions relatives à cette importante question reflètent les positions des différents Etats et organisations continentales dans lesquels ils sont regroupés.

**10. Monsieur le Président,**

**Excellences, Mesdames, Messieurs,**

En définitive, pour nous, comme pour les autres pays en développement, nous demandons un appui plus substantiel de l'ONU et de nos partenaires pour faire encore plus de progrès dans le cadre de l'Agenda Post-2015.

De notre côté, nous sommes engagés à nous approprier de l'agenda, de la base au plus haut sommet de l'Etat, pour le bénéfice de la communauté tant nationale qu'internationale.

Enfin, le Burundi souhaite que la Région des Grands Lacs se stabilise sur base du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, et largement du respect des engagements pris dans le cadre des organisations régionales, qui prônent toutes, la paix et la sécurité comme fondement de tout développement.

**Longue vie à la famille des Nations Unies,**

**Je vous remercie de votre aimable écoute.**